



# SOU DES ÉCOLES DE ST DENIS

120 RUE DES ÉCOLES  
01000 SAINT DENIS LES BOURG  
contact@sou-de-stdenis.org  
www.sou-de-stdenis.org

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPT. 2018

Cette assemblée s'est tenue dans la salle "la Ferme" et s'est ouverte à 20h40.

### **Personnes présentes : 45**

- Représentants des écoles : K. GLEYZE (Village), D.GUILLAUMOND (Directeur Vavres), M. PELISSIER (Directrice Lilas).
- Membres du CA du Sou : Véronique RICHY, Sylviane PETIT, Stéphanie CHEVRET-CURT, Jean-Michel GALIEN, Julie COTTET, Marion DRUET, Jennifer MICHON.
- Représentant des mairies : V. PERREAUT (adjointe déléguée à l'action éducative), C. GALLET (adjointe déléguée à la vie locale)
- Autres parents présents : 33

## LE RAPPORT MORAL

La Présidente, Véronique RICHY, remercie les personnes présentes d'être venues.

L'année écoulée s'est passée normalement, avec les événements habituels et des nouveaux. Le Sou remercie les personnes et services qui ont contribué au bon déroulement de cette année (Mairie, Pyramide, Terre en Couleurs, écoles, parents...).

**La souscription gourmande**, tombola dans laquelle il ne s'agit que de repas au restaurant, a correctement marché mais moins bien que les années précédentes. Son tirage a été effectué lors de la Fête du Printemps.

**Le loto** a été moins bon que l'an dernier. Peut-être à cause d'un autre loto à Péronnas le même jour avec des lots attrayants.

**La fête des écoles**. Spectacle le matin et kermesse l'après-midi dans le thème de l'Europe.

Le spectacle a été imaginé et préparé par un intervenant musical, Frédéric Sonnery (comme l'an dernier), financièrement pris en charge par la Mairie. Son travail a été apprécié autant par les enfants que par les enseignants.

Nous signalons que ce spectacle a été en partie gâché par l'attitude irrespectueuse de certains parents. C'est un sujet à considérer pour la prochaine fois.

Un livre a été offert à chaque CM2 : « Merveilles de l'Europe ».

La kermesse présentait des jeux sur l'Europe mais la mobilisation des parents pour tenir les stands fut faible et nous avons arrêté la manifestation à 16h. Est-ce à cause de la chaleur, du match de l'équipe de France ?...

**Ventes de pizzas et de chocolats** : nouveau projet auquel il faut laisser du temps pour être connu. Le succès a été modéré.

**La fête du Printemps** : nouvelle manifestation qui s'est passée par beau temps et a rassemblé un grand nombre de parents et d'enfants. Le Sou a voulu, à travers cette fête, organiser une manifestation gratuite pour accroître sa notoriété. Elle doit être poursuivie.

Le bilan global de l'année est négatif financièrement du fait d'un fort engagement pour les subventions aux écoles et d'un moindre bénéfice des manifestations mais ça n'a pas de gravité au regard de la réserve de trésorerie que possède le Sou.

## LE RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Sylviane Petit, présente le compte de résultat et le bilan (voir annexe) de l'exercice qui s'est achevé le 31 août 2018. Ceux-ci ont été vérifiés et validés par Mr Jonathan Gerber, expert-comptable.

La participation du Sou au profit des élèves reste élevée, 12 369 € pour les 3 écoles. En diminution par rapport à l'an dernier (14 246€) et les achats ont été supérieurs.

Du côté des revenus, la mairie a maintenu sa subvention mais on regrette que les cotisations des parents aient moins augmenté que le nombre de familles scolarisées. Loto et tombola ont été moins rémunérateurs cette année. La fête des écoles a eu un coût inattendu avec un dégât à la structure gonflable que le Sou a dû supporter.

Le résultat global est donc un déficit de 2 795€.

Le bilan montre une baisse de l'actif dû au prélèvement sur le livret d'épargne pour financer le déficit. C'était prévu ainsi.

La présentation se termine par la répartition des bénéfices de chaque opération organisée (voir annexe).

## REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU SOU

La Présidente dit en préambule que ce point de l'ordre du jour n'est pas facile à exposer car il vient d'un malaise ressenti depuis quelques années mais il doit être prononcé pour améliorer les choses.

Elle rappelle le rôle et le fonctionnement du Sou puis donne quelques chiffres montrant un désintéressement des parents des écoles des Vavres et des Lilas à la bonne marche du Sou. Dans le CA : 1 parent des Vavres, 1 des Lilas, 10 du Village. Cotisations : 952€ pour Lilas-Vavres, 1664€ pour le village. Les questionnaires de satisfaction n'ont suscité que quelques retours du côté de Lilas-Vavres. Lors des manifestations l'aide apportée par les parents des Lilas-Vavres est quasi nulle alors que la répartition des revenus est sensiblement proportionnelle au nombre d'élèves de chaque école.

Une évolution est donc souvent évoquée : ou scinder le Sou en deux ou créer des sous-groupes autonomes. C'est l'objet du débat de ce soir.

L'audience présente, bien supérieure aux précédentes AG, comporte de nombreux parents des Lilas-Vavres et l'échange a vite été nourri et fructueux. En voici des extraits.

- Les parents des Lilas-Vavres sont volontaires pour aider le Sou mais les réunions le soir ne conviennent pas aux mères au foyer. Une rumeur dit que dans le passé ceux qui sont venus dans les réunions n'ont pas été écoutés.
- Le Sou de St Denis est une exception dans l'Ain en réunissant plusieurs écoles.
- Ce serait dommage de le diviser car il est porteur d'une unité dans la commune et les enfants se rejoignent au collège.
- La communication écrite ne passe pas pour les parents ne parlant pas ou mal le français. Un relais oral est nécessaire.
- De la vente de pâtisserie orientale peut être effectuée.
- Scindé ou uni, le Sou a besoin pour fonctionner de parents motivés du Côté des Lilas-Vavres. Cette année doit être l'occasion de le montrer. Les relais de communication avec les écoles ou les parents doivent être dans ce quartier.

- La communication pour faire comprendre l'utilité du Sou doit être améliorée mais elle est quand même reconnue comme assez bien faite. Là encore, le rôle de parents volontaires pour en parler durant les réunions de rentrée en classes est important.
- Pour mettre en place un changement, la chronologie est : élire un nouveau C.A., celui-ci élabore une proposition qui sera présentée dans une AG composée des nouveaux membres (parents cotisants) de l'année scolaire en cours. Le choix de l'AG est introduit dans les statuts (s'il y a changement) et ceux-ci sont présentés à la Fédération des Œuvres Laïques pour approbation.

## APPEL A DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Pour compenser des départs, de nouveaux administrateurs sont requis tous les ans.

Vingt-cinq personnes sont volontaires:

Parents de l'école du Village : RICHY Véronique, CHEVRET Stéphanie, MICHON Jennifer, GALIEN Jean-Michel, MICHON Nicolas, COTTET Julie, PAYET Claire, VIEUX Violaine, RION Valérie, GUNIA Aurore.

Parents des écoles Lilas ou Vavres : VINCENT Guillaume, DUPUIS Hélène, MONTEIRO Nadia, ABSA Hanane, PAUMIER Jean-Charles, DRUET Marion, MATHEVET Stéphanie, KOURDANE Kamal, SAADI Hafida, HANINE Nabila, KRIOUAR Jamila, SAYOUR Farida, EL OUALI Samira, ZIANI Nadia, EL AYANE Rajae.

L'assemblée ne s'y opposant pas, ces personnes composent le nouveau Conseil d'Administration.

## CLOTURE DE L'AG

La séance est close vers 22h par le verre de l'amitié.

-----

P.J. : Annexe 1 - Compte de résultat et bilan  
Annexe 2 - Bénéfice par manifestations

## Annexe 1

### COMPTE DE RESULTAT DU SOU DES ECOLES DE SAINT DENIS LES BOURG EXERCICE 2017/2018

CHARGES D'EXPLOITATION	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017	PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017
<b>Achats</b>	4560,27	1919,70	<b>Ventes produits finis / Prestations de services</b>	<b>13038,32</b>	<b>10380,76</b>
Achats alimentaires (606000)	4233,66	1359,03	Recettes d'activités (706000)	12858,32	10150,76
Fournitures administratives, petites fournitures (606400)	202,90	560,67	Sponsoring (706100)	180,00	230
Droits d'auteur (604000)	123,71	0	<b>Cotisations</b>	<b>2616,20</b>	<b>2 245,00</b>
<b>Services extérieurs</b>	<b>3481,16</b>	<b>3703,81</b>	Cotisations (756000) - 180 cotisants en 2017/18 161 cotisants en 2016/17 – 158 en 2015-2016	2616,20	2 245,00
Location (613000)	800,10	105,40	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>2118,00</b>	<b>2101,00</b>
Réparation sur bien mobilier (615500)	310,00		Subventions reçues (740000)	2118,00	2101,00
Assurance (616000)	31,00	30	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Lots (623400)	2057,64	3303,79	Produits divers (758000)		
Imprimerie (623600)	200,00	200	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>16530,64</b>	<b>14726,76</b>
Frais hébergement site internet (626000)	72,42	64,62	<b>Produits financiers</b>	<b>74,60</b>	<b>99,71</b>
Frais de formation	10,00		Intérêts compte sur livret (764000)	74,60	99,71
<b>Subventions accordées</b>	<b>12368,80</b>	<b>14246,36</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>60,00</b>	<b>0,00</b>
Subventions accordées aux écoles (657000)	12368,80	14246,36	Autre produit	60,00	
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>291,76</b>	<b>37,29</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres charges diverses (658600)	291,76	37,29	Bénévolat		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>20701,99</b>	<b>19907,16</b>	Prestations en nature	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>3,95</b>	Dons en nature		
Frais financiers(627800)	0	3,95	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17907,12</b>	<b>14826,47</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>RESULTAT = DEFICIT</b>	<b>-2794,87</b>	<b>-5084,64</b>
	0	0,00	<b>TOTAL</b>	<b>15112,25</b>	<b>9741,83</b>
<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Secours en nature	0	0,00			
Mise à disposition gratuite (toilettes sèches)	0	0			
Personnels bénévoles					
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>20701,99</b>	<b>19911,11</b>			
<b>RESULTAT = EXCEDENT</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>9741,83</b>	<b>9741,83</b>			

ACTIF	31/08/2018	31/08/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Logiciel		
Immobilisations corporelles		
- Install. matériel et outillage industriels		
- Autres immobilisation corporelle		
Immobilisations en cours		
Immobilisations financières		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Avances et acomptes		
Compte de liaison des établissements		
<b>Créances et produits à recevoir</b>	<b>107,82</b>	<b>107,82</b>
<b>Intérêts à recevoir</b>	<b>48,21</b>	<b>61,95</b>
<b>Compte sur livret</b>	<b>10192,05</b>	<b>12703,71</b>
<b>Compte courant</b>	<b>1325,70</b>	<b>37,04</b>
Caisse		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>11565,96</b>	<b>12910,52</b>
COMPTE DE REGULARISATION		
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>46,51</b>	<b>45,91</b>
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION (III)</b>	<b>46,51</b>	<b>45,91</b>
<b>TOTAL ( I + II + III)</b>	<b>11612,47</b>	<b>12956,43</b>

PASSIF	31/08/2018	31/08/2017
<b>Fonds associatif / Fonds propres</b>	<b>11786,43</b>	<b>16871,07</b>
Fonds associatif, écart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres dont réserves pour projet associatif		
Excédent de l'exercice	<b>-2794,87</b>	<b>-5084,64</b>
Région		
Département		
Commune		
Autres		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>8991,56</b>	<b>11786,43</b>
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts et dettes assimilées		
Emprunts auprès des établistis de crédit		
Découvert bancaire autorisé		
Autres emprunts		
Avances et acomptes		
<b>Dettes et charge à payer</b>	<b>2620,91</b>	<b>1170,00</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes Confédération, Fédération, Union		
Autres dettes		
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>2620,91</b>	<b>1170,00</b>
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatées d'avance		
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION (IV)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ( I + II + III + IV)</b>	<b>11612,47</b>	<b>12956,43</b>



## Annexe 2

<b>BENEFICES PAR MANIFESTATION / ACTION ORGANISEE PAR LE SOU DES ECOLES DE ST DENIS LES BOURG</b>	<b>Année 201/2018</b>	<b>Année 2016/2017</b>	<b>Année 2015/2016</b>
<b>Souscription gourmande</b>	<b>1710,17</b>	<b>2013,40</b>	<b>2 705,90</b>
<b>Quine-loto</b>	<b>2426,19</b>	<b>3313,39</b>	<b>4 616,48</b>
<b>Fête des écoles</b>	<b>-480,32</b>	<b>-884,21</b>	<b>583,11</b>
<b>Paëlla ou plat médiéval</b>	<b>233,00</b>	<b>62,50</b>	<b>0,00</b>
<b>Fête du Printemps</b>	<b>-145,86</b>		
<b>Chocolats et pizzas</b>	<b>1140,91</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>4884,09</b>	<b>4442,58</b>	<b>7 905,49</b>